



Aides à domicile, caissières ou vendeuses, aides-soignantes, infirmières, etc. Les femmes sont nettement majoritaires dans ces métiers-clés qui ont permis de répondre aux besoins élémentaires de la population pendant la crise sanitaire de Covid-19. Au printemps 2020, lors du premier confinement, les femmes ont été 167 000 à continuer à travailler en présentiel dans ces emplois, souvent moins qualifiés et moins bien rémunérés. Les femmes ont également exercé ces fonctions essentielles dans des conditions d'exposition plus forte. Elles assumaient aussi plus souvent seules des charges parentales.

Pendant le premier confinement lié à la pandémie de Covid-19, l'arrêt brutal de certaines activités du 17 mars au 11 mai 2020 avait engendré un recours massif au télétravail. Mais un certain nombre de femmes et d'hommes dont l'activité était nécessaire pour répondre aux besoins vitaux de la population (se nourrir, se soigner, etc.) avaient continué de travailler en présentiel dans des métiers-clés. Quelques 278 000 Normands ont exercé un des 35 métiers-clés (**pour comprendre** ; recensement de la population de l'Insee de 2018), avec une nette majorité de femmes (167 000 actives, soit 60 % de l'ensemble des emplois-clés). Ces métiers-clés représentent 21 % de la population active en emploi, une part comparable aux autres régions françaises hors Île-de-France. En Normandie, 26 % des femmes en emploi exercent un métier-clé contre 17 % des hommes.

Des métiers souvent moins qualifiés et moins bien rémunérés, notamment pour les femmes

Les métiers-clés, qui ont permis le maintien des fonctions essentielles de la société, sont d'un niveau de qualification souvent moins élevé que l'ensemble des professions. Les deux tiers des métiers-clés exercés par les femmes se concentrent dans cinq métiers de niveau de qualification intermédiaire ou faible : aide à domicile, caissière ou vendeuse dans des commerces essentiels, aide-soignante, infirmière hospitalière et agente hospitalière (**figure 1**). Pour les hommes aussi, les cinq métiers-clés les plus fréquents concentrent la moitié des travailleurs : routier, caissier ou vendeur dans des commerces essentiels, technicien essentiel, livreur et force de l'ordre.

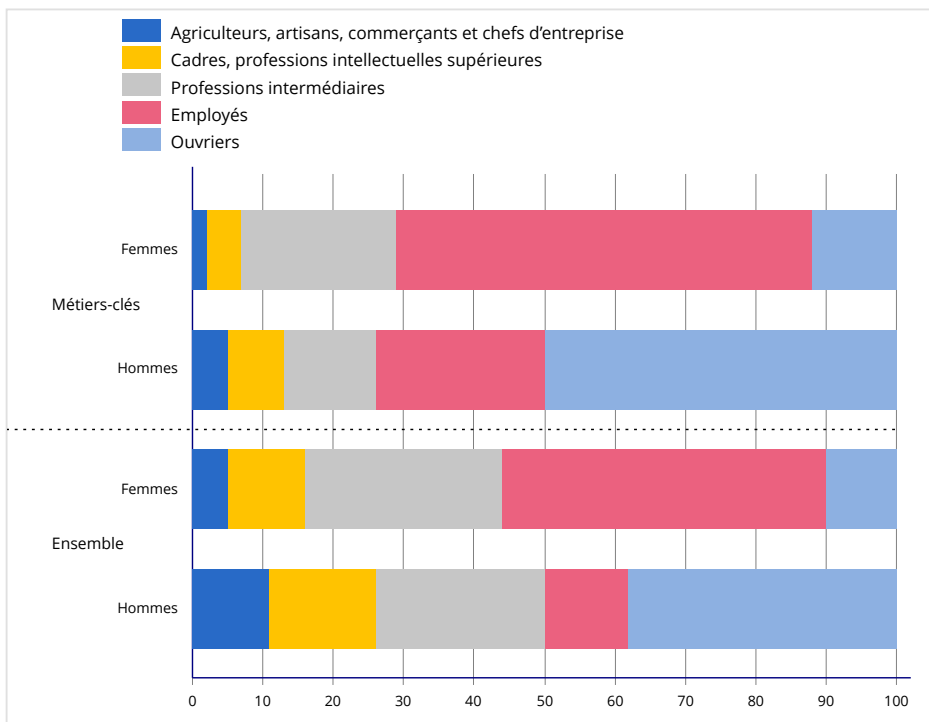
Figure 1 – Cinq principaux métiers-clés exercés par les femmes et les hommes en Normandie

Femmes	%	Hommes	%
Aide à domicile	16,5	Routier	17,1
Caissière Vendeuse commerces essentiels	14,8	Caissier Vendeur commerces essentiels	8,9
Aide-soignante	13,7	Technicien Essentiel	8,2
Infirmière Hospitalière	12,7	Livreur	7,7
Agente Hospitalière	9,6	Force de l'ordre	6,0

Source : Insee, recensement de la population 2018 – exploitation complémentaire

La part de cadres est deux fois plus faible parmi les travailleurs-clés que dans l'ensemble de la population active en emploi (**figure 2**). Six travailleuses-clés sur dix sont des employées contre moins de la moitié de l'ensemble des actives en emploi. Pour les hommes, on observe également une surreprésentation des employés : leur part est deux fois plus importante parmi les travailleurs-clés que parmi l'ensemble des actifs en emploi (24 % contre 12 %). Cette plus faible qualification se reflète également dans les niveaux de diplôme, moins élevés pour les titulaires d'un métier-clé que pour l'ensemble des actifs. Seulement la moitié des travailleuses-clés normandes est titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme du supérieur contre 61 % des actives en emploi. Pour les hommes, on observe une différence similaire (42 % contre 51 %).

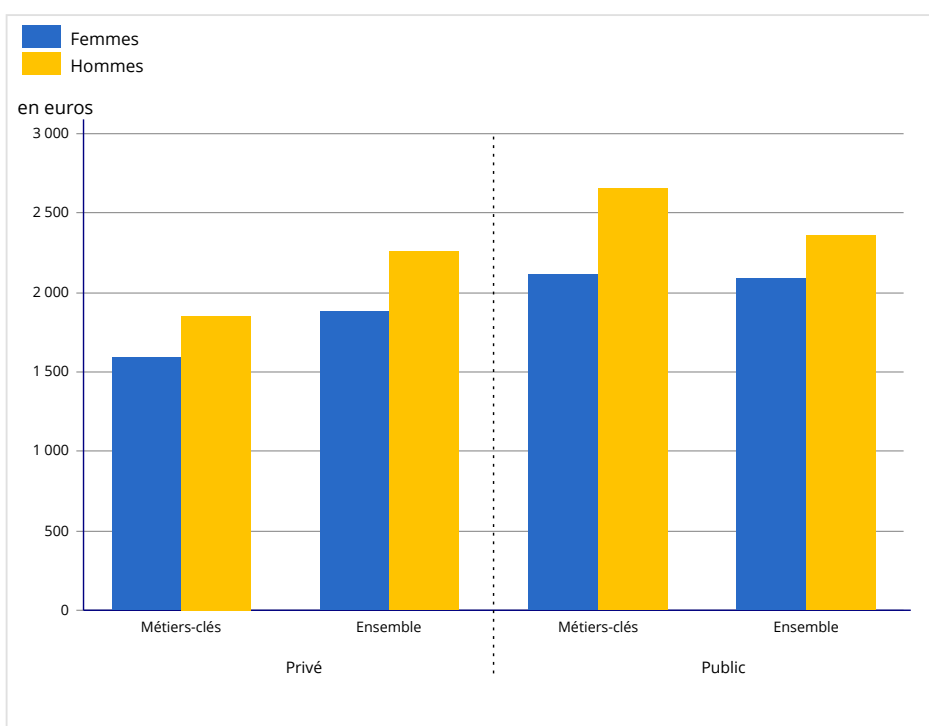
Figure 2 – Répartition des actifs en emploi selon la catégorie socioprofessionnelle, par sexe



Source : Insee, recensement de la population 2018 – exploitation complémentaire

Les salariés des métiers-clés relevant de la sphère privée présentent des niveaux de rémunération plus faible que ceux de l'ensemble des métiers de la sphère privée (figure 3). Une fréquence importante du temps partiel, notamment pour les femmes (34 % pour les métiers-clés contre 27 % pour l'ensemble des actives en emploi), tend à renforcer les écarts de rémunération entre les métiers-clés et l'ensemble des professions. Au sein des métiers-clés de la sphère privée, les écarts de rémunérations entre femmes et hommes sont moindres que dans l'ensemble de la sphère privée, les niveaux de qualifications étant plus resserrés (16 % de moins pour les femmes en équivalent temps plein contre 20 % pour l'ensemble du privé). Dans les métiers-clés du secteur public, des écarts de salaire importants apparaissent entre les femmes et les hommes, du fait notamment d'une plus forte représentation des hommes au sein de métiers hautement qualifiés.

Figure 3 – Salaire mensuel moyen en EQTP, par sexe



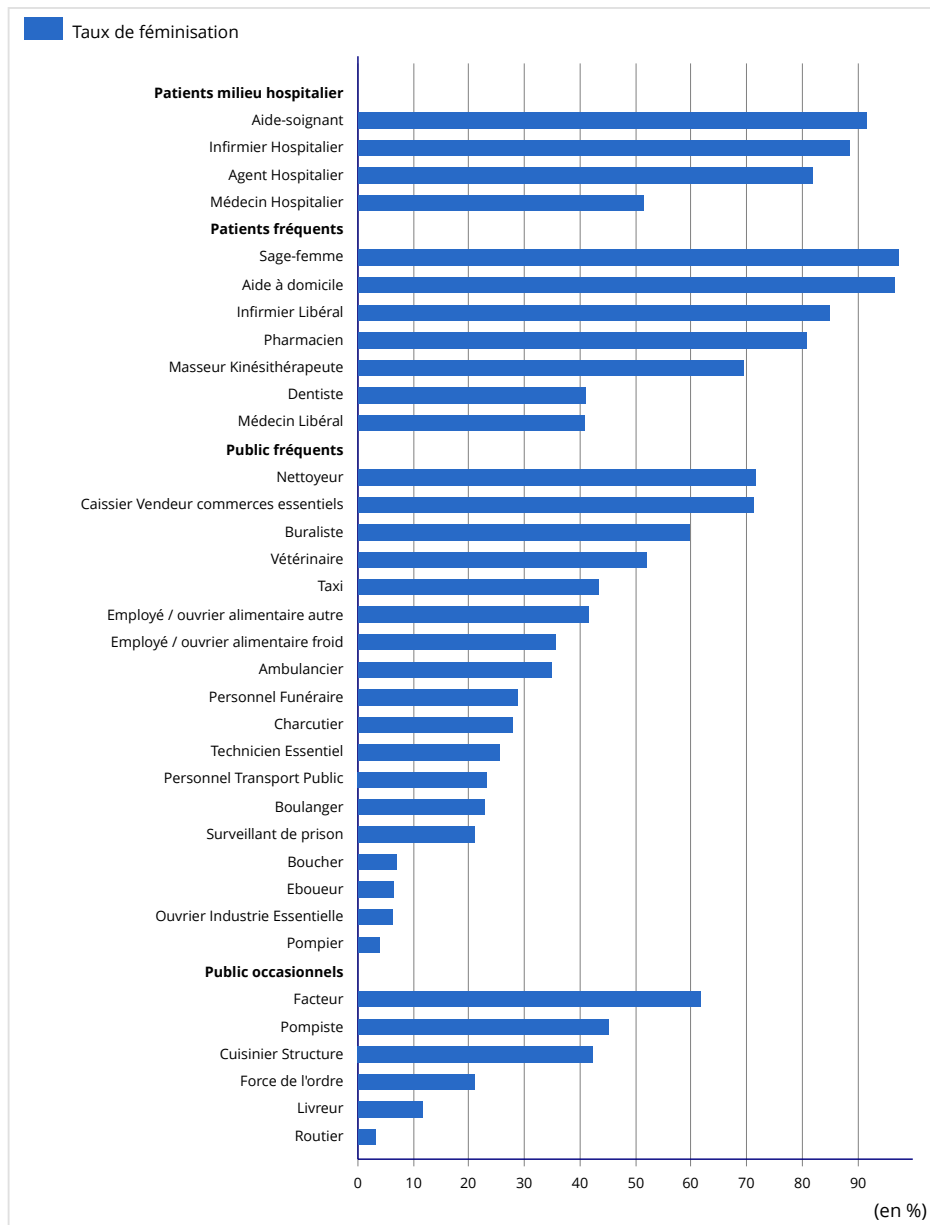
Source : Insee, FTS 2018

Les femmes sont nettement majoritaires au sein des métiers-clés les plus exposés

Par l'exercice de leur profession, les femmes et les hommes exerçant un métier-clé ont été exposés, à divers degrés, au risque de contamination (**pour comprendre**). Les femmes sont particulièrement représentées dans les métiers les plus sensiblement exposés (**figure 4**) : les métiers de la sphère hospitalière et les autres métiers en contact avec des patients sont exercés à 84 % par des femmes. Concernant les métiers fréquemment exposés au public, on note une forte féminisation des agents de propreté et des caissiers ou vendeurs dans les commerces essentiels (71 %), deux professions par ailleurs importantes en termes d'effectifs.

Par ailleurs, les femmes exerçant un métier-clé utilisent plus fréquemment les transports en commun que leurs homologues masculins pour se rendre sur leur lieu de travail (7 % contre 4 %), ajoutant un facteur d'exposition.

Figure 4 – Taux de féminisation selon le métier-clé, classés en fonction du type d'exposition



Source : Insee, recensement de la population 2018 – exploitation complémentaire

Des charges familiales plus fréquentes pour les femmes exerçant un métier-clé

Les Normandes exerçant un métier-clé sont plus fréquemment en situation de monoparentalité que les Normands (11 % contre 2 %). Même si certains corps de métiers ont pu faire l'objet d'un accueil spécifique, les femmes ont dû faire face, seules, et bien plus souvent que les hommes, au supplément de charge familiale induite par la fermeture des écoles pendant le premier confinement (**pour en savoir plus**). Vivant plus souvent seuls (sans enfants), en couple ou avec leurs parents, ce cumul de tâches est supporté dans une moindre mesure par les hommes exerçant un métier-clé.

Publication rédigée par : Jonathan Brendler, Pauline Roger (Insee)

En partenariat avec :

La Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE)



Sources

Les données sont issues du recensement de la population de l'Insee de 2018, exploitation complémentaire, et du fichier tous salariés (FTS) 2018.

Documentation

Une grille des métiers-clés a été définie par l'Observatoire régional de la santé (ORS) de l'Île-de-France, en combinant la liste réglementaire établie par le ministère de la Santé sur les activités autorisées (arrêté ministériel du 15 mars 2020) avec d'autres listes pragmatiques (guides de bonnes pratiques par métier, conseil de l'Institut national de recherche et de sécurité) édités au mois de mars 2020. Cette liste de 35 métiers revêt inévitablement une part d'arbitraire, comme toute classification, mais elle permet de repérer les travailleurs qui ont été les plus concernés par ces activités de l'urgence et des besoins vitaux lors du premier confinement. D'un point de vue statistique, cette grille de métiers correspond à un croisement entre la nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) et la nomenclature des activités d'entreprises (NAF, nomenclature d'activités française). Il est possible de distinguer plusieurs degrés d'exposition pendant la crise sanitaire : les métiers en contacts avec des patients en milieu hospitalier, ceux en contacts avec des patients hors milieu hospitalier, ceux en contacts fréquents avec du public (clients, collègues, etc.) et ceux en contacts occasionnels avec du public (clients, collègues, etc.).

Pour en savoir plus

- Follin J., Roger P., « **Les "travailleurs-clés" du premier confinement, plus d'un emploi sur cinq en Normandie** », *Insee Flash Normandie* n° 103, mai 2021.
- Telle-Lamberton M., Bouscaren N., « **Quels "travailleurs-clés" lors de la première vague de Covid-19 ?** » [🔗](#), Observatoire régional de santé Île-de-France, *Focus Santé en Île-de-France*, décembre 2020.
- Joseph D., Trostiansky O., « **Crise sanitaire et inégalités de genre** » [🔗](#), *rapport du CESE*, mars 2021.



Institut national de la statistique et des études économiques
Insee Normandie - 5, rue Claude Bloch - BP 95137 - 14024 CAEN Cedex
Directeur de la publication : Philippe Scherrer